

Matériel médical : les distributeurs voient rouge

Abderrahim DERRAJI - 2014-10-14 10:59:45 - Vu sur pharmacie.ma

Près de 400 importateurs constitués en association, essentiellement des TPME (2.000 emplois indirects et 8 à 11 milliards de DH de chiffre d'affaires) se disent menacés par les conditions imposées par la nouvelle réglementation (loi 84-12).

Cette dernière impose, en effet, des conditions strictes pour l'importation de matériels et dispositifs médicaux (déclarations, certificat d'enregistrement auprès du ministère de la Santé, autorisation du fabricant, etc.) Ce qui ne fait pas que des heureux.

Il n'existe pour l'heure qu'une dizaine d'importateurs représentants exclusifs de fournisseurs étrangers.